

Le dimanche 29 août 2021

29 ème Grand Marché aux Puces de BLODELSHEIM

Les emplacements (5m x 2,50m) sont au prix de :

- ◇ 10 € pour les habitants de Blodelsheim + 5 € : caution propreté
- ◇ 12 € par emplacement pour les puciers amateurs + 5 € : caution propreté
- ◇ 16 € par emplacement pour les professionnels autorisés + 16 € : caution propreté

Restauration et buvette assurées par les organisateurs
Café - croissants - Sandwichs à partir de 6 heures



Talon à retourner au plus vite à : AS. Blodelsheim 6 rue du Marché 68740 Blodelsheim
Tél. 06.76.35.45.06 de 18H à 20H

Le numéro de votre place vous sera communiqué le jour du Marché aux Puces, à partir de 6h00

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Tél. _____ Date et lieu de naissance _____

N° carte d'identité _____ délivrée le _____

N° d'inscription au registre du commerce _____

Votre spécialité (pour les professionnels) _____

N° Immatriculation de votre véhicule _____

Fait à _____ le _____ Signature _____

Les chèques sont à libeller au nom de :

« Association Sportive Blodelsheim »

Réservation d'emplacement à tarif réduit à 10 €	x 10 € = _____ €
+ 5 € chèque de caution propreté restitué avant votre départ après vérification	+ chèque de caution 5 €
Réservation d'emplacement à tarif plein à 12 €	x 12 € = _____ €
+ 5 € chèque de caution propreté restitué avant votre départ après vérification	+ chèque de caution 5 €
Réservation d'emplacement à tarif professionnel à 16 €	x 16 € = _____ €
+ 16 € chèque de caution propreté restitué avant votre départ après vérification	+ chèque de caution 16 €

Veillez prendre connaissance du règlement du marché aux puces au verso !

ALSACE

Radio
Dreyeckland
104.6 - 96.4 FM 101.9 - 103.6 FM

RONDE
des fêtes

Le marché aux puces se tiendra dans la rue de Rumersheim et autour du stade de football.

REGLEMENT DU MARCHE AUX PUCES DE BLODELSHEIM

Heures d'ouverture :

De 6h00 à 8h00 pour l'installation et de 7h00 jusqu'à 19h00 pour les visiteurs.

Les stands de boissons et de denrées alimentaires sont exclus, puisque réservés à l'Association Sportive Blodelsheim.

La vente d'armes blanches ou à percussion est strictement interdite.

l'A.S.Blodelsheim décline toute responsabilité en cas d'accident ou de vol.

Aucune place ne sera remboursée en cas de mauvais temps ou en cas d'absence.

Chaque exposant est prié de laisser l'endroit qu'il a occupé dans un état correct.

Pour la signature,

Le Particulier

Déclare sur l'honneur :

- de ne pas être commerçant
- de ne vendre que des objets personnels et usagés
- de non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile

Commerçant:

Déclare sur l'honneur :

- Être informé en tant que professionnel des articles du nouveau code pénal concernant l'ouverture un dimanche ou un jour férié.



Conseil Général



Haut-Rhin

